



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

créations d'emploi

Question au Gouvernement n° 355

Texte de la question

FERMETURE D'UNE USINE PECHINEY DANS L'ARIÈGE

M. le président. La parole est à M. Augustin Bonrepaux, pour le groupe socialiste.

M. Augustin Bonrepaux. Madame la ministre déléguée à l'industrie, la France connaît actuellement un véritable raz-de-marée social. Les plans sociaux se multiplient. Entre 50 000 et 70 000 emplois sont en jeu. La situation se dégrade et conduit légitimement la population à s'inquiéter de l'efficacité de l'action de votre gouvernement. Si les suppressions d'emplois sont toujours douloureuses, elles se transforment en de véritables séismes économiques lorsqu'elles frappent les zones rurales ou les vallées de montagne. La fermeture de l'usine Pechiney d'Auzat dans l'Ariège va supprimer 350 emplois directs, soit plus des deux tiers des emplois de la vallée, avec des conséquences dramatiques pour tous.

Elle risque d'avoir des conséquences ailleurs, à Compiègne, à Aubagne, à Issoire. Pourtant, Pechiney réalisera encore en 2002 un résultat net ajusté de 211 millions d'euros. Mais il faut toujours plus de profit, sans aucune considération pour l'emploi et la population.

Madame la ministre, nous avons besoin de réponses concrètes. Vous avez suspendu la loi de modernisation sociale. Que faites-vous pour prévenir ces plans sociaux ? Que faites-vous pour les zones rurales en difficulté où ces suppressions d'emplois ne font qu'accélérer la désertification ? (*« Rien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Pour Auzat, toute reconversion est vouée à l'échec, d'autant que l'attractivité de Toulouse a été renforcée par la création d'une zone franche. Pourtant, une modernisation de l'usine est possible et permettrait même de maintenir toute la filière. Son coût est estimé à 15 millions d'euros par Pechiney. Le département et la région sont prêts à y participer. Le Gouvernement peut assurer la réussite de ce projet en attribuant à ce territoire les mêmes conditions dérogatoires que celles consenties aux zones franches et en demandant à EDF de lui accorder un tarif préférentiel.

Madame la ministre, l'avenir de 350 emplois, la vie de toute une vallée sont entre les mains du Gouvernement. Je vous conjure de les sauver. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie. Monsieur le député, votre question porte sur les annonces faites par Pechiney de la fermeture de l'usine d'Auzat.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Bravo, elle a compris !

Mme la ministre déléguée à l'industrie. Je vous demande de m'écouter calmement. Le Gouvernement, vous le savez bien, n'est pas indifférent à ces situations. Vous en connaissez les causes : le gouvernement précédent porte une lourde responsabilité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe*

socialiste.)

Face à ces situations, François Fillon vient de le dire, notre gouvernement oriente sa politique autour de quatre axes.

Mme Martine David. Comme pour les retraites ?

Mme la ministre déléguée à l'industrie. Le premier, c'est l'anticipation. Et vous savez très bien, vous qui connaissez parfaitement le dossier, que le comportement d'anticipation de Pechiney dans cette affaire a été irréprochable.

Mme Martine David. Bref, tout va bien !

Mme la ministre déléguée à l'industrie. Le deuxième, c'est l'accompagnement. Priorité au reclassement, priorité à la formation. Sous la responsabilité plus directe de François Fillon, nous avançons dans ces domaines.

M. Augustin Bonrepaux. Répondez à ma question ! Mais répondez !

Mme la ministre déléguée à l'industrie. Vient ensuite la revitalisation du territoire. Vous êtes bien placé pour savoir que celle-ci est en bonne voie, puisque vous êtes cosignataire de la convention que nous avons initiée ! (« *Ah !* » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)

Enfin, le Gouvernement continuera à poursuivre résolument une politique de compétitivité des entreprises et une politique de relance économique dont nous espérons qu'elle portera très rapidement ses fruits.

(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 355

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 2003